

Depuis le 3 mai 2012, plus de 1 000 tricoteuses de l'écharpe des records ont rejoint le challenge du Tricot solidaire. A ce jour, plus de 1 200 créations en laine ont été récoltées (vêtements, poupées, couvertures, écharpes, objets de décoration...). L'objectif est d'atteindre les 10 000 créations d'ici le 31 décembre 2014.

Les Fourmisiennes invitées à tricoter en direct

50 tricoteuses d'Escapades sont invitées à tricoter en direct, sur le plateau du Téléthon de France 2, le 8 décembre, juste avant le journal de 20 h (début du direct à 18 h 40). Elles sont conviées à se rendre au studio 107 de Saint Denis, pour réaliser un défi tricot pendant l'émission qui sera présentée par Nagui et Sophie Davant, en présence du comédien Franck Dubosc, le parrain du Téléthon 2012, et de nombreux autres artistes et personnalités (chanteurs, comédiens, sportifs, journalistes...). Le résultat de la collecte réalisée par les tricoteuses d'Escapades sera annoncé vers 19 h 30, sur France 2, le 8 décembre.

Tricotons les écharpes du Téléthon

D'ici le 8 décembre, les tricoteuses sont invitées à tricoter au minimum 110 écharpes aux couleurs du Téléthon (vert, rouge, jaune, bleu, rose et violet). Elles seront offertes aux enfants malades et aux invités de l'AFM sur le plateau France 2. Les autres plus belles écharpes réceptionnées d'ici

le 8 décembre seront vendues au profit du Téléthon. Une mascotte en laine d'un mètre de hauteur, également aux couleurs du Téléthon, sera réalisée et finalisée en direct à la télévision.

Une journée à Paris

Les tricoteuses profiteront de cette journée parisienne pour se rendre, en fin de matinée, au village de Noël des Champs Élysées à Paris. Elles rejoindront ensuite les studios de télévision vers 17 h. Elles auront ainsi une petite heure pour installer les différentes créations fourmisiennes en laine qui serviront de décor à l'émission. Un bus partira de la mairie de Fourmies, le 8 décembre, à 8 h, pour un retour vers minuit. L'AFM et France Télévision offriront un repas à tous les participants après le direct, vers 20 h. Si vous voulez participer à l'émission, il vous sera demandé de venir avec votre tricot. Si vous ne savez pas tricoter, il est encore possible de s'initier à ce loisir en direct pendant l'émission ou tous les jeudis, à la Maison des associations, à Fourmies, de 14 h à 18 h.

Vente et atelier solidaire tous les jeudis à Fourmies

Des ateliers d'initiation au Tricot solidaire sont organisés tous les jeudis, de 14 h à 18 h, à la Maison des associations à Fourmies jusqu'au 6 décembre. Le café sera offert et la part de gâteau sera vendue 1 € au profit du Téléthon. Vous pourrez aussi y trouver une exposition-vente de créa-

tions en laine (poupées, couvertures, écharpes, vêtements...). L'intégralité des recettes sera reversée à l'AFM (Association française contre les myopathies). Une urne sera également mise à la disposition du public pour y déposer des dons en espèces ou par chèque* à l'ordre de l'AFM-Téléthon. Il est rappelé que 66 % de votre don au Téléthon est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite globale des 20 % de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera envoyé pour tout versement par chèque.

Un appel aux dons de laine

Les tricoteuses ont toujours besoin de matière première.

Tous les dons sont acceptés. L'association se déplace dans toute la France et en Belgique selon ses disponibilités et les quantités pour récupérer les pelotes de laine.

Renseignements :

Départ du bus pour Paris le 8 décembre, à 8 h, devant la mairie de Fourmies. Retour vers minuit.
Tarifs : 20 € pour les tricoteuses d'Escapades / 30 € pour les adhérents d'Escapades
Atelier du tricot Solidaire et réservations pour les escapades : tous les jeudis, de 14 h à 17 h, à la Maison des associations à Fourmies.
Escapades Sambre-Avesnoises : 03.27.60.73.96.
Paul Schuler, coordinateur du Tricot solidaire : 06.62.85.60.11
Courriels : tricot@netcourrier.com ou pschuler@netcourrier.com
Site Internet : www.tricotsolidaire.com

Quelques chiffres à propos du Téléthon

Chaque année, le Téléthon permet d'engager près de 330 programmes de recherche ! En 2011, l'AFM a financé 36 essais cliniques en France et en Europe, pour 30 maladies différentes. Ces essais impulsent les thérapies de demain : thérapie génétique, cellules souches, pharmacogénétique... pour des maladies rares et des maladies plus fréquentes. Chaque essai coûte plusieurs millions d'euros sur plusieurs années. Enfin, rappelons que l'AFM s'est engagée à optimiser au maximum vos dons, pour réduire ses frais de fonctionnement. Avec 100 € de dons, 82 € sont directement versés en faveur de la recherche ou des essais cliniques, 7,30 € sont utilisés pour les frais de gestions et 10,70 € correspondent aux frais de collecte. Vous pouvez faire un don en appelant le 36 37, ou en déposant vos chèques uniquement dans les urnes officielles du Téléthon (à la Maison des associations, tous les jeudis, de 14 h à 18 h, à Fourmies).